

## Indicateur du coût de la rentrée étudiante 2023

Depuis une vingtaine d'années, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) publie un indicateur du coût de la rentrée des étudiants de l'enseignement supérieur français. Cet indicateur reste global mais significatif. Actuellement, le coût moyen d'une rentrée étudiante est estimé à 3 024€ en septembre 2023, poussé par une augmentation conséquente des frais de la vie courante (+8,8% par rapport à 2022).

### Quand est-il de nos formations du travail social ?

La FNEMS propose un indicateur du coût de rentrée spécifique aux formations qu'elle représente tout en suivant la méthodologie proposée par la FAGE. Cet indicateur s'inscrit dans la continuité des travaux de la FAGE et vient préciser certaines de leurs données dans le contexte spécifique de la FNEMS. Ainsi notre fédération évalue un indicateur de coût de rentrée s'élevant à 3 435€. Cet indicateur se divise en deux catégories : les frais de scolarité et les frais de la vie courante. De façon globale cet indicateur est en hausse comparé à l'année 2022 où il s'élevait à 3 054€

Comme le révèle l'étude de la FAGE, les frais de la vie courante sont en augmentation de façon globale. En effet, pour un étudiant lambda le coût s'élève à 1 199€. Pour un étudiant en formation du travail social, il s'élève à 1 195€. Cependant, la FNEMS rappelle qu'un étudiant du travail social est amené à avoir des coûts de transport plus élevés, même si cela reste difficile à évaluer. En effet, les étudiants du travail social doivent souvent faire preuve d'une mobilité géographique soutenue (Rapport FNEMS, 2023). Les frais de transport sont difficiles à évaluer mais restent supérieurs à la moyenne évaluée à 151€.

C'est en regardant les frais de scolarité que la différence se creuse. En effet, pour la globalité des étudiants les frais de scolarité s'élèvent en moyenne à 1 824€ (frais pédagogique, frais d'inscription, etc.). Pour un étudiant inscrit dans une formation du travail social BAC+3, le coût spécifique de la rentrée s'élève à 2 142€, soit une différence de 17% entre un étudiant lambda et un étudiant du travail social.

Cette différence s'explique par l'existence de nombreux établissements de formation au travail social (EFTS). Les frais d'inscriptions et de scolarité sont variables et inégaux. Si pour

certaines écoles les frais d'inscriptions sont calqués sur le modèle universitaire licence (170€), d'autres n'hésitent pas à augmenter les frais jusqu'à 200€. Quant aux frais de scolarité, ils varient entre 0€ et 1 762€ par an. Nous conviendrons qu'il est difficile de parler d'égalité au sein des EFTS.

Ajoutons à cela la cotisation à une CVEC qui est en augmentation, avec la barre symbolique des 100€ qui est atteinte (communiqué de presse, FAGE, 7 avril 2023) . Une CVEC que les étudiants du travail social payent mais dont la grande majorité ne bénéficie des services que cette cotisation octroie (Rapport FNEMS, 2023)

Le constat est sans appel, il revient plus chère de s'inscrire dans une formation du travail social que dans d'autres formations de l'enseignement supérieur. A la lumière de ces éléments, il convient de questionner le rôle des EFTS dans cette augmentation. La presse alerte sur l'état des EFTS notamment financier (voir « Les écoles en travail social alertent sur une situation financière tendue », Le Média Social, Article du 21 juillet 2023) et les étudiants sont les premiers à subir ce contre coups financier, alors qu'il incarne un public vulnérable face à des crises (économique, sociale voir politique) à répétitions.

L'augmentation de l'indicateur du coût de la rentrée n'est pas anodine. Marqueur des embarras des formations en travail social, cet indicateur alerte sur la difficulté financière d'être étudiant en travail social, difficulté participant possiblement à la baisse de l'attractivité de ces formations.

Rapport FNEMS 2023:

[https://drive.google.com/file/d/1yeIv5nVxawg4eZeaK\\_X8zzeUICq\\_mkwO/view](https://drive.google.com/file/d/1yeIv5nVxawg4eZeaK_X8zzeUICq_mkwO/view)

Article média sociale :

[https://www.lemediasocial.fr/f51b51c31\\_94c6\\_4b9d\\_86c2\\_b109c8614a52](https://www.lemediasocial.fr/f51b51c31_94c6_4b9d_86c2_b109c8614a52)



**Maude Chantepy**

Présidente de la FNEMS  
presidence@fnems.org



**Mathieu Bacquart**

Vice-Président en charge de la représentation  
étudiante de la FNEMS  
representation@fnems.org

Le 18 août 2023,